



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 07 novembre 2024

n° 174-24

**Objet :** *RS - Appel à projets du Département de la Savoie dans le cadre du « dernier kilomètre à vélo »*

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

<i>Aillon-le-Jeune</i>	Serge Tichkiewitch
<i>Aillon-le-Vieux</i>	Vincent Miguet
<i>Arith</i>	Cécile Trahand
<i>Barberaz</i>	
<i>Barby</i>	Christophe Pierretton
<i>Bassens</i>	
<i>Bellecombe-en-Bauges</i>	
<i>Challes-les-Eaux</i>	Josette Rémy
<i>Chambéry</i>	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
<i>Cognin</i>	
<i>Curienne</i>	
<i>Doucy-en-Bauges</i>	
<i>Ecole</i>	Hervé Ferroud-Plattet
<i>Jacob-Bellecombette</i>	Brigitte Bochaton
<i>Jarsy</i>	
<i>La Compôte</i>	
<i>La Motte-en-Bauges</i>	Damien Regairaz
<i>La Motte-Servolex</i>	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<i>La Ravoire</i>	Grégory Basin
<i>La Thuile</i>	Jean-François Poitou
<i>Le Châtelard</i>	
<i>Le Noyer</i>	
<i>Les Déserts</i>	Sandra Ferrari
<i>Lescheraines</i>	
<i>Montagnole</i>	
<i>Puygros</i>	
<i>Saint-Alban-Leysse</i>	Michel Dyen
<i>Saint-Baldoph</i>	Valentin Hachet
<i>Saint-Cassin</i>	Jocelyne Gougou
<i>Saint-François de Sales</i>	Maryse Fabre
<i>Saint-Jean-d'Arvey</i>	Christian Berthomier
<i>Saint-Jeoire-Prieuré</i>	Jean-Marc Léoutre
<i>Saint-Sulpice</i>	Marcel Ferrari
<i>Sainte-Reine</i>	Philippe Ferrari
<i>Sonnaz</i>	Daniel Rochaix
<i>Thoiry</i>	
<i>Vérel-Pragondran</i>	Jean-Pierre Coendoz
<i>Vimines</i>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Marcel Ferrari - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Thieffinat à Brigitte Bochaton

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Eric Delhommeau - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Luc Meunier - Franck Morat - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

### GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## Bureau du 07 novembre 2024

délibération n° 174-24

objet **RS - Appel à projets du Département de la Savoie dans le cadre du « dernier kilomètre à vélo »**

Christophe Pierretton, vice-président chargé de la mobilité, rappelle que Grand Chambéry s'implique auprès des collèges de l'agglomération depuis une quinzaine d'années. Parmi les quatorze établissements présents sur le territoire, une dizaine ont fait l'objet d'un accompagnement et six ont participé à un vaste projet d'éducation à la mobilité à l'échelle des agglomérations de Grand Chambéry et de Grand Lac au titre du programme « Mobil Project ». A ce jour, les animations se poursuivent auprès de quatre d'entre eux et ont été initiées dans deux nouveaux collèges.

L'accessibilité des collèges à vélo est un enjeu majeur sur lequel Grand Chambéry souhaite progresser, en lien avec les gestionnaires de voirie concernés.

Par ailleurs, depuis 2010, de nombreux PDES (plans de déplacements d'établissements scolaires) ont été réalisés et sont en cours. Le travail de formation des élèves à la mobilité douce est réalisé depuis de nombreuses années par Grand Chambéry avec son prestataire, l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc. De plus, le dispositif « Savoir rouler à vélo » (SRAV) est mis en place depuis l'année dernière pour former les élèves de CM2 à la pratique du vélo, en vue de leur entrée en sixième.

En parallèle, Grand Chambéry déploie une politique ambitieuse d'aménagement d'itinéraires cyclables représentant environ 1,2 M€ par an). Des axes desservant notamment les collèges font partie des projets à venir.

Le Département de la Savoie a adopté, courant 2023, un nouveau Plan vélo ambitieux (60 M€ sur 10 ans) en vue de développer les réseaux cyclables et d'accélérer l'usage du vélo au quotidien. Dans cette enveloppe, 4 M€ sont dédiés à l'amélioration de la desserte cyclable des collèges pour encourager les collégiens à se déplacer à vélo pour venir en cours. Dans ce cadre, le Département souhaite sécuriser leur parcours dans le « dernier kilomètre », parfois insuffisamment aménagé, et améliorer les infrastructures cyclables autour des collèges.

En 2024, le Département a lancé un premier appel à projets d'ingénierie pour aider les collectivités territoriales et les établissements publics à identifier les points clés et les zones problématiques sur les axes de desserte des établissements. Un travail cartographique a été réalisé, permettant de disposer d'une vision **de certains** points noirs, la répartition des populations par tranche d'âge, des infrastructures...

Un deuxième appel à projets vient d'être lancé, visant à financer les projets d'aménagements cyclables qui découlent de ces études.

Une opération a été identifiée par Grand Chambéry afin d'améliorer la desserte du collège Joseph et Xavier de Maistre (Saint-Alban-Leyse), qui draine les élèves des communes de Saint-Alban-Leyse et de Bassens. Le projet ciblé comprend l'aménagement du chemin des Glières et d'une portion de la route de Plainpalais, situés sur la commune de Saint-Alban-Leyse.

Ces travaux, estimés à 202 800 € HT, pourraient bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 50 % par le Département de la Savoie, dans le cadre du deuxième appel à projets, pour lequel il est proposé que Grand Chambéry dépose une candidature.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

**Vu** le second appel à projets lancé par le Département de la Savoie au titre du « dernier kilomètre à vélo »,

**Vu** l'avis de la commission mobilité du 15 octobre 2024,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** la candidature de Grand Chambéry au deuxième appel à projets lancé par le Département de la Savoie au titre du « dernier kilomètre vélo »,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer la convention et les documents à intervenir,

**Article 3 : de s'engager** à assurer l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets,

**Article 4 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

**Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte :

**174-24**

Objet de l'acte :

RS - Appel à projets du Département de la Savoie dans le cadre du « dernier kilomètre à vélo »

Classification Préfecture :

1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 3 - Autres

Date de l'acte :

07 novembre 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20241107-lmc1H32391H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H32391H1

Date de transmission en Préfecture :

14 novembre 2024

Date de réception en Préfecture :

14 novembre 2024

Date de publication sur le site internet:

jeudi 14 novembre 2024